

Question écrite de Mme Katrin JADIN au Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes concernant l'interview du président Bachar al-Assad par des journalistes belges

Trois médias belges ont eu l'occasion d'interviewer le président syrien, Bachar al-Assad, dans son palais à Damas. D'après les journalistes l'entretien aurait duré une vingtaine de minutes et n'aurait subi aucun filtre. Dans cet entretien, le président syrien a répondu à de nombreuses questions sur la situation en Syrie et les rapports de son gouvernement avec les autres pays, dont la Belgique.

Bachar al-Assad ne semble pas infléchir sa position quant à ceux qu'il qualifie de terroristes, en ce compris les rebelles syriens et compte continuer le combat, ce targuant même de plusieurs victoires sur le terrain. Interrogé sur l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, il aurait qualifié les propos tenus lors de la campagne électorale de "prometteurs".

1. Avez-vous eu connaissance dudit interview ? Dans l'affirmative, quelles conclusions en tirez-vous ? Comment vous positionnez-vous quant aux arguments avancés par le président syrien quant à la Belgique et l'Union européenne ?
2. Quelle analyse fait votre département sur les propos de Bachar al-Assad quant à une possible destitution si le peuple syrien le demande ?
3. Quelle est l'analyse de votre département quant aux propos du président sur les déclarations du président Trump lors de sa campagne électorale ? Cela pourrait-il avoir des conséquences sur la situation actuelle et le processus de paix ?

Réponse :

1. Oui en effet, j'en ai pris connaissance. Comme je l'ai déjà indiqué dans mon communiqué de presse à l'occasion de cette interview, les actions militaires de Daesh sont la conséquence de la reconnaissance par le Conseil de sécurité des Nations Unies du fait que Daesh pose une menace contre la paix et la sécurité internationales (résolution 2249/2015). Les actions militaires contre Daesh sont le résultat d'une demande du gouvernement irakien pour assistance dans l'exercice de son droit à la légitime défense contre cette organisation terroriste. Pour pouvoir lutter efficacement contre Daesh, des opérations également au-dessus de la Syrie sont indispensables. Cette analyse juridique est partagée par tous les membres de la Coalition internationale contre Daesh. C'est pourquoi l'extension de l'opération belge à la partie du territoire syrien contrôlée par Daesh a été approuvée par le Parlement belge. De plus, la Belgique prend les plus grandes mesures de précaution possibles pour éviter les pertes civiles lors de ses opérations.

Le président Assad et son régime n'ont aucun respect pour les Nations unies, le droit international, ni le droit international humanitaire en particulier. Le récent rapport d'Amnesty International sur les horribles violations des droits de l'homme dans les prisons syriennes

prouve encore une fois que la communauté internationale ne peut et ne doit faire aucune concession à cet égard et que les auteurs de ces crimes barbares doivent être punis.

2. La Belgique soutient pleinement le processus politique mené par les Nations Unies pour parvenir à un dialogue intra-syrien, qui doit déboucher vers une transition démocratique avec un gouvernement inclusif.

3. La Belgique plaide pour que les États-Unis jouent un rôle de premier plan dans le conflit en Syrie, c'est-à-dire non seulement dans l'important combat contre Daesh mais également afin de soutenir le processus politique. Pour le moment, il nous faut encore attendre pour plus de clarté sur la stratégie de la nouvelle administration américaine par rapport au conflit en Syrie.